



ONG ESPOIR BENI INTERNATIONAL

ABIDJAN –NDOTRE ARRÊT BON REPOS : ROUTE ANYAMA-ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON

CONTACT : Whatsapp 05 06 15 75 06 / Email : ongebi225@gmail.com

COSUL PARU DE LA DAN 7

COMMANDO DE LA SALUBRITE ABOBO



15 OCTOBRE 2024

PROCES VERBAL DE RENCONTRE DE TRAVAIL

ENTRE L'ONG ESPOIR BENI INTERNATIONAL (COSUL PARU DAN 7) ET LA CASSE AUTOMOBILE ABOBO NDOTRE

Dans le cadre de la préservation des ouvrages de drainage des eaux pluviales (LES DAN), traversant la CASSE DE : ABOBO NDOTRE, une rencontre de travail demandée par Mr DIARRA KIDIAN ABOUDOU président de l'ONG ESPOIR BENI INTERNATIONAL et acceptée par l'autorité compétente de la casse automobile de ABOBO NDOTRE Mr DOUMBIA KHALIFA , a eu lieu ce 15 octobre 2024 dans les locaux de Mr DOUMBIA KHALIFA sis à ladite casse.

***HEURE DE LA RENCONTRE : 15H GMT**

01

ETAIENT PRESENT A CETTE RENCONTRE

1. DELEGATION ONG ESPOIR BENI INTERNATIONAL REPRESENTEE PAR :

- DIARRA KIDIAN ABOUDOU : LE PRESIDENT
 - KONE ALLASSANE : RESPONSABLE ADMINISTRATIF
- SECRETAIRE DE LA SEANCE DE TRAVAIL**

2. DELEGATION DE LA CASSE ABOBO NDOTRE

- DOUMBIA KHALIFA (L'HÔTE ET AUTORITE DE LA CASSE)
- KONE CHEICK : COLLABORATEUR DE SIEUR DOUMBIA KHALIFA

COMITE TERRAIN DE SECURITE DE LA CASSE REPRESENTE PAR :

- Mr COULIBALY
- Mr MEITE
- Mr BAKAYOKO ALIAS LAÏJHON

ORDRE DU JOUR : SENSIBILISATION, BALISAGE DES ACTIVITES QUOTIDIENNES DE LA CASSE EU EGARD A LA PRESERVATION DES OUVRAGES DE DRAINAGE DES EAUX PLUVIALES ET ACTIONS COMMUNES DE SALUBRITE DANS LES OUVRAGES ET AUX ALENTOURS DES OUVRAGES.

Les échanges fructueux durant la période de deux heures de temps d'horloge ont permis d'aplanir les divergences, de ressortir et les besoins et les attentes de tout un chacun en vue de la mise en œuvre d'activités communes pour la préservation continue et résiliente des ouvrages DAN7 & DAN8 :

Abidjan, route zone industrielle- N'dotré : arrêt BON REPOS, à 100m de la voie bitumée
Email : ongebi225@gmail. / Cél : 05 06 15 75 06 – 07 47 09 24 41

I/ LES ACTIONS INTERDITES DANS LES OUVRAGES DE DRAINAGES DES EAUX PLUVIALES **ET EMPRISES DESDITS OUVRAGES**

1. LES VENDEUSES D'ALIMENTS

- a) Aucune vendeuse dans les emprises des ouvrages de drainages DAN 7 & DAN 8 .
- b) Point d'eaux usées et les déchets de leurs activités dans les ouvrages.

2. LES RACCORDEMENTS AUX OUVRAGES DE DRAINAGES STRICTEMENT INTERDIT

- a) Douches et WC
- b) Magasins et résidences

3. INCIVISMES DES GENS DE LA CASSE

(actes délibérés ou commis de manière insouciante, de nature systémique, chronique ou commis à répétition sur une longue période)

Exemple : uriner, accrocher des marchandises sur les garde-corps des ouvrages

4. STATIONNEMENT ET ARRET SUR ET LE LONG DU PONT

5. VENDRE ET ACCROCHER DES MARCHANDISES, DE METTRE DES ENCOMBRANTS SUR LA VOIRIE

6. DEPANNAGE DE MOTOS ET AUTOS OU TOUT AUTRE ENGINS A MOTEURS LE LONG DU PONT

7. INSTALLATION DE GARAGE FIXE ET OU MOBILE DANS LA SERVITUDE DES OUVRAGES

8. HUILE DE VIDANGE DANS LA PROXIMITE ET DANS LES OUVRAGES DE DRAINAGES

9. NON RESPECT DE L'EMPRISE DES OUVRAGES DE DRAINAGE

10. TOUTE AUTRES ACTIONS OU ACTIVITE DEGRADANT LES OUVRAGES DE DRAINAGE

02

II/ ACTIONS EN FAVEUR DE LA PRESERVATIONS DES OUVRAGES

1. SENSIBILISATION REGULIERE DES ACTEURS DE LA CASSE D'ABOBO NDOTRE

- a) AFFICHAGE DE FLYERS (LISTE DES INTERDITS)
- b) AFFICHAGE DE FLYERS (LISTE DES BONNES ACTIONS)

2. JOURNEE DE SALUBRITE

- a) Action mensuelle (24h / mois)

1^{ERE} EDITION CE JEUDI 17 OCTOBRE 2024 A PARTIR DE 09H GMT

- b) Equipement de salubrité prêtée à cet effet par **I'ONG ESPOIR BENI INTERNATIONAL**
- c) Ramassage d'ordures, curage si possible des ouvrages de drainage
- d) Enlèvement des sacs poubelles par ECOTISA

3. AU QUOTIDIEN : OBLIGATION DES MAGASINS DE POSSEDER UNE POUBELLE INDIVIDUELLE OU SAC DE COLLECTE D'ORDURE.

LA SEANCE DE TRAVAIL A PRIS FIN A 17 H 05 MIN ET C'EST AVEC JOIE QUE TOUS ONT SALUE CETTE RENCONTRE SALUTAIRE ET PROMOTRICE DE L'ACTION CITOYENNE DANS LE DOMAINE DE LA SALUBRITE AU QUOTIDIEN.

ENFIN C'EST AVEC UNE SATISFACTION MORALE QUE NOUS NOUS SOMMES DONNES RENDEZ-VOUS POUR L'ACTION COMMUNE DE SALUBRITE CE JEUDI 17 OCTOBRE 2024.

QUE DIEU BENISSE NOTRE COLLABORATION ET NOTRE OUVRAGE DE DRAINAGE.

Signatures

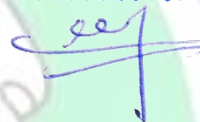
ONG ESPOIR BENI INTERNATIONAL

ONG Espoir Béni International

E.B.I Lu et approuvé

Siège social Abidjan-Abovo N'dotré

Président
05 06 15 75 06 - 07 47 09 24 41



03

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr KONE ALLASSANE 07 57 89 04 81

Lu et approuvé